



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN TENUE LE LUNDI 10 JUIN 2024 À 19 H SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME DOMINIQUE FISET

Sont présents :

Akesbi, Hassan, représentant des parents Baron, Etienne, représentant des élèves Bergeron, Jean-Philippe, représentant des enseignants Bilodeau, Annie, représentante des enseignants Boivin, Karen, représentante des parents Caux, Elisabeth, représentante des enseignants Corbeil, Robert, représentant des parents Fiset, Dominique, représentante des parents Pelletier-Belzile, Marilou, représentante du personnel professionnel Gauthier, Nadine, directrice Lauriault, David, représentant des parents Martel, Julie, représentante du personnel de soutien Racine, Nathalie, représentante des enseignants Roy, Rosalie, représentante des élèves Tardif, Anne, représentante des enseignants Tremblay, Olivier, représentant des parents Whittom, Geneviève, représentante des parents

Sont absents:

Gagné, Jean-Philippe, représentant de la communauté Savard, Sabrina, représentante des enseignants

Assistent également à la rencontre :

Duchesne, Fanny, directrice adjointe Gagnon, Catherine, gestionnaire administrative d'établissement Jobin, Isabelle, directrice adjointe Tremblay, Jean-Normand, directeur adjoint

Madame Geneviève Tremblay agit à titre de secrétaire de la rencontre.

1. Mot de bienvenue

Madame Fiset, présidente, souhaite la bienvenue aux membres.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 juin 2024

Madame Fiset fait la lecture de l'ordre du jour et valide si les membres ont des points à ajouter. Deux points s'ajoutent séance tenante :

12. Modifications au calendrier scolaire 2024-2025

13.2 Programme Génération sans fumée

CE-23/24-41 IL EST PROPOSÉ par madame Karen Boivin

Que l'ordre du jour modifié de la séance ordinaire du Conseil d'établissement du 10 juin 2024 soit adopté.

- 1. Mot de bienvenue
- 2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 juin 2024
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2024
- 4. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2024
- 5. Questions du public
- 6. Rapport des comités :
 - 6.1 Comité de parents
 - 6.2 Comité étudiant
- 7. Représentant de la communauté pour 2024-2025
- 8. Approbation des frais chargés aux parents 2024-2025
- 9. Adoption du rapport annuel du Conseil d'établissement 2023-2024
- 10. Approbation de la programmation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école
- 11. Correspondance
- 12. Modifications au calendrier scolaire 2024-2025
- 13. Informations de la direction
 - 13.1 Été 2024
 - 13.2 Programme Génération sans fumée
- 14. Questions diverses
- 15. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2024

Ayant pris connaissance du document au préalable, les membres sont invités à faire part de leurs commentaires et modifications.

- À la page 3, à la première ligne, enlever le « s » à élèves.
- À la page 3, au premier paragraphe du point 6.2, modifier « Madame Gauthier confirme qu'il y aura un comité culturel en 2023-2024 2024-2025 ».

CE-23/24-42 IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Corbeil

Que les membres du Conseil d'établissement adoptent le procès-verbal modifié de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain tenue le mardi 21 mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivis au compte rendu de la séance ordinaire du 21 mai 2024

6.2 Comité étudiant (page 3)

La direction a validé et il n'est pas possible d'utiliser la plateforme Go Fund Me dans le cadre du projet de rénovation de la salle de conditionnement physique. Il est possible de faire appel à la Fabrique à projets.

D'autre part, les directions d'établissement ont été informées de l'octroi d'une enveloppe d'investissement à utiliser pour les élèves d'ici la fin de la présente année. Les critères prévoient qu'on ne peut pas acheter d'objet d'une valeur de plus de 1000\$ taxes incluses. En raison des représentations faites par les élèves, la direction a placé en priorité le dossier de la rénovation de la salle de conditionnement physique. Les enseignants d'éducation physique ont réussi à trouver du matériel de qualité à faible coût et le local sera repeint cet été. De plus, des miroirs seront installés dans le local d'éducation physique des modulaires. Du matériel a aussi été acheté pour le département d'éducation physique et pour les concentrations hockey et soccer. Des micro-ondes ont aussi été achetés.

Un membre demande d'informer les élèves des développements du dossier afin qu'ils puissent reconnaître l'implication des élèves du parlement dans le projet.

En terminant, madame Catherine Gagnon précise que les achats doivent être reçus et payés avant le 30 juin (selon la disponibilité des produits). La *Fabrique* à *projet* pourra aussi être sollicitée pour la salle de conditionnement physique l'an prochain.

5. Questions du public

Il n'y a pas de public.

6. Rapport des comités :

6.1 Comité de parents

Madame Karen Boivin mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre du comité depuis la dernière séance du conseil d'établissement. Elle souligne qu'elle a apprécié que les rencontres aient lieu en virtuel.

Madame Fiset la remercie d'avoir représenté notre établissement cette année.

6.2 Comité étudiant

Madame Rosalie Roy indique que la dernière rencontre du comité s'est tenue le jour même. Les élèves ont fait le bilan de l'année et les deux représentants sont intéressés à s'impliquer encore l'an prochain.

L'activité récompense des bénévoles (iSaute et dîner) s'est tenue dernièrement ainsi que la Foire des passions. Lors de cet événement d'envergure, nous avons pu constater que la majorité des élèves étaient occupés à visiter les kiosques et participer aux activités. Leur centre d'intérêt n'était pas leur cellulaire, malgré qu'ils y avaient droit. Madame Duchesne mentionne qu'elle a eu un coup de cœur pour la Foire des passions et elle tient à souligner la belle implication des élèves et du personnel. Les membres les remercient pour leur implication.

Les galas et les spectacles de fin d'année des concentrations Danse et Comédie musicale ont eu lieu.

Monsieur Bergeron rapporte qu'une tournée des classes a été faite par des élèves de cinquième secondaire afin d'inciter les élèves de quatrième secondaire à s'impliquer l'an prochain. Il est à noter que beaucoup d'élèves du premier cycle sont intéressés à s'impliquer. Cela est très positif, car une relève est assurée pour les prochaines années.

7. Représentant de la communauté pour 2024-2025

Monsieur Gagné a manifesté à madame Gauthier son intérêt à poursuivre son mandat de représentant de la communauté l'an prochain. Madame Gauthier souhaite consulter les membres pour valider ce qu'ils en pensent. Ils sont unanimes que monsieur Gagné est un acteur de première ligne et ils sont ravis de reconduire son mandat l'an prochain.

8. Approbation des frais chargés aux parents 2024-2025

Madame Gagnon, gestionnaire administrative d'établissement, commente et explique le tableau déposé aux membres séance tenante.

Elle note une variation au niveau des coûts des concentrations.

Elle rappelle que les coûts des concentrations avaient été ajustés l'an dernier en fonction de la subvention gouvernementale qui prévoit 300\$ / élève pour les programmes particuliers. Madame Gagnon détaille et justifie les augmentations de coûts pour chacune des concentrations.

- Informatique : Il y a eu de gros surplus en 2023-2024, donc le coût a été réduit à 200\$ pour l'année scolaire 2024-2025.
- Danse : Légère augmentation de 14%.
- Soccer: Augmentation de 14,67% qui s'explique par l'encadrement (périodes d'enseignement) et l'uniforme.
- Hockey: Statut quo. Il y a des changements au niveau du transport et de l'encadrement. Des représentations ont été faites au CSS et à la Ville concernant l'accès à l'aréna. Nos élèves vont s'entrainer à l'aréna Bardy ou Marcel Bédard, alors que nous avons un aréna à côté. Des élèves du primaire prennent l'autobus pour venir à l'aréna à côté. Nous avons la possibilité de ne pas prendre l'autobus alors qu'eux doivent le prendre de toute façon, donc il y a un non-sens. Le transport coûte environ 35 000\$ pour l'année. Les parents sont informés, avant l'inscription, des frais de transport. Ils ont l'air élevés, mais si nous nous comparons avec d'autres écoles qui offrent le programme, notre concentration est abordable. En première secondaire, les frais sont plus élevés, car ils incluent une poche de hockey, des gants, une gaine, des bas, etc.
- Arts visuels: Statut quo.
- Sciences: Statut quo.

Les membres sont invités à faire part de leurs questions et commentaires. Si, après analyse, les membres ont des questions, ils peuvent contacter madame Gagnon pour avoir plus de détails.

CE-23/24-43 IL EST PROPOSÉ par madame Dominique Fiset

Que les membres du Conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain approuvent les montant des frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2024-2025.

CE-23/24-44 IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Corbeil

Que les membres du Conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain approuvent les listes de matériel requis par niveau pour l'année 2024-2025.

9. Adoption du rapport annuel du Conseil d'établissement 2023-2024

Le document est distribué aux membres séance tenante.

Madame Gagnon informe les membres des travaux qui ont eu lieu :

- Le salon étudiant a été rénové tel que prévu, mais il ne sera pas dévoilé cette année en raison de la tenue des cours d'été à notre école. En effet, nous souhaitons éviter les bris et l'usure, donc il sera dévoilé à la rentrée.
- L'escalier central a été réaménagé avec des bannières, travaux d'élèves, etc. et le changement est très apprécié par les élèves.
- Le système de prévention incendie a été changé complètement.
- Il y aura vernissage des planchers du gymnase et de la palestre avant le 30 juin.
- Des travaux de peinture ont été faits dans 10 classes, dans les corridors, à la cafétéria et au Salon Samuel. Les stores ont été changés au salon Samuel et quelques œuvres d'élèves seront conservées pour décorer le local.

CE-23/24-45 IL EST PROPOSÉ par madame Marilou Pelletier-Belzile

Que les membres du Conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain adoptent le rapport annuel pour l'année 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Approbation de l'organisation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école

Aucune demande n'a été reçue.

Depuis la dernière séance, les membres ont été consultés par courriel pour l'approbation des demandes d'activités suivantes :

- Visite du Centre Nouvel Horizon (5 juin 2024)
- Sortie de fin d'année et remise de la certification FMSS (13 juin 2024)

11. Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.

12. Modifications au calendrier scolaire 2024-2025

Les membres ont reçu une nouvelle version du calendrier séance tenante. Le calendrier a été approuvé à la dernière rencontre, mais les dates d'examens n'y figuraient pas. Madame Duchesne explique que les dates des sessions d'épreuves et des épreuves ministérielles ont été ajoutées, mais que les dates des épreuves du MEQ restent à confirmer. Les dates sont sujettes à changement selon les besoins d'évaluation et la confirmation du ministère. Une note à cet effet a été ajoutée au calendrier. Madame Gauthier note que le taux de participation à l'activité hivernale est à retirer. En terminant, madame Duchesne mentionne que de nouvelles modalités ont été statuées pour l'année 2024-2025 concernant les examens de laboratoire de sciences.

13. Informations de la direction

13.1 Été 2024

Nous allons accueillir les cours d'été dans notre établissement. La totalité des services en lien avec les cours d'été relèvent du CSS. Le seul aspect qui a un impact pour nous est l'utilisation de nos locaux. Madame Marilou Pelletier-Belzile mentionne qu'elle sera responsable de recevoir les appels des parents

en lien avec l'info-parcours. La diffusion des informations en lien avec les cours d'été relève du CSS. Cependant, madame Fiset demande de les publiciser davantage. La direction conclut en mentionnant que les parents des élèves pour qui un cours d'été est recommandé recevront un appel de l'école le 27 ou le 28 juin pour les informer.

13.2 Programme génération sans fumée

Monsieur Jean-Normand Tremblay informe les membres que la table des services complémentaires a signé le protocole de ce programme financé par le gouvernement (prévention vapotage et nicotine). Il est recommandé et il serait pertinent d'avoir un parent impliqué dans le plan d'action et un ou deux élèves. S'il y a des parents intéressés à siéger sur le comité, ils peuvent communiquer leur intérêt à madame Tremblay, secrétaire. Il y aura sept à huit rencontres par année. Les modalités d'application restent à déterminer : coercition ou prévention. En terminant, monsieur Tremblay rapporte que 29% de nos élèves ont essayé un outil de vapotage dans les dernières semaines et que 64% de nos élèves considèrent que le vapotage ne cause pas de dommage.

14. Questions diverses

Monsieur Bergeron a constaté que la facture des activités des finissants a beaucoup augmenté et c'est un enjeu à prendre en considération pour l'an prochain. Des élèves n'achètent pas l'album ou ne viennent pas au bal ou à la fête de la reconnaissance en raison des coûts. Cette année, les frais des activités des finissants s'élevaient à environ 220\$. Il faudrait réfléchir à une façon d'aller chercher de l'aide financière. Madame Gauthier mentionne que le sujet a été abordé au CPE. Des campagnes de financement école et des ententes avec des commanditaires sont possibles pour diminuer les frais. Nous ne recevons pas d'enveloppe à cet effet et cela ne concerne pas tous les élèves. Les activités des finissants leur appartiennent et ils doivent se mobiliser et s'impliquer dans l'organisation et le financement. Les coûts sont annoncés à l'avance pour que les gens se prévoient en conséquence. De plus, il est à noter qu'en cette période d'inflation, tous les coûts augmentent (location de la salle, repas, etc.). La direction est sensible à la cause et on tentera l'an prochain de réfléchir à des moyens de réduire les coûts.

Madame Duchesne remercie les membres du personnel qui se sont impliqués dans les comités des finissants.

Monsieur Corbeil annonce qu'il ne sera pas de retour l'an prochain, après six ans à représenter les parents au CÉ. Il souligne qu'il a adoré son expérience et il désire lever son chapeau au programme des classes langagières. Il remercie tous les enseignants de l'école pour leur bon travail, particulièrement ceux du programme des classes langagières. Sa fille a fréquenté ce programme et a ensuite pu être intégrée au régulier. Elle obtiendra son diplôme d'études secondaires cette année.

Madame Julie Martel informe les membres que les mesures mises en place apportent des changements positifs observables. Elle constate au quotidien que les élèves du deuxième cycle n'utilisent pas leur cellulaire aux pauses et le midi. Les élèves discutent entre eux et c'est beau à voir.

Madame Boivin remercie madame Fiset pour l'animation des rencontres et son implication cette année.

15. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, madame Karen Boivin propose à 20h20 que la séance soit levée.

La présidente, Dominique Fiset La secrétaire, Geneviève Tremblay